



Politique Qualité du Bureau du forestier en chef

Le Bureau du forestier en chef s'engage à établir et à maintenir un système de gestion de la qualité conformément à la norme ISO 9001 pour la réalisation de ses mandats relevant du chapitre 5 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.

La Politique Qualité vise à satisfaire notre clientèle en lui livrant avec efficacité et efficience, ainsi qu'en temps utile, les divers produits convenus en conformité avec les exigences de la norme.

Afin d'améliorer de façon continue sa performance, la direction du Bureau du forestier en chef s'engage à :

- Diriger de manière systématique et transparente ses mandats relevant du chapitre 5 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier;
- Identifier les objectifs et suivre les indicateurs nécessaires à la mesure et à l'évaluation de la qualité;
- Améliorer en continu l'efficacité du système de gestion de la qualité en considérant notamment la gestion active des risques de non-qualité.
- Sensibiliser, former et responsabiliser les employés, de même que les fournisseurs, aux exigences de qualité inhérentes à leurs activités;
- Respecter les lois, les règlements et les autres exigences qui encadrent la réalisation de ses mandats;
- Communiquer à l'ensemble du personnel le contenu de la présente Politique Qualité.

Le Forestier en chef

Louis Pelletier, ing.f

Le 15 février 2017

Bureau du forestier en chef
845, boulevard Saint-Joseph
Roberval (Québec) G8H 2L6
Téléphone : 418 275-7770
Télécopieur : 418 275-8884
Courriel : bureau@forestierenchef.gouv.ca
<http://www.forestierenchef.gouv.qc.ca>

